



## **LA MEILLEURE FRITERIE : Comment voter pour votre friterie préférée ?**

### **Règlement des votes pour la finale en direct de La Meilleure Friterie ce jeudi 07 novembre 2024**

#### **1. Objet du vote**

- Ce règlement s'applique aux votes permettant au public de soutenir les 3 finalistes de l'émission La Meilleure Friterie diffusée sur RTL tvi.

#### **2. Conditions de participation**

- La participation au vote est ouverte à toute personne majeure résidant en Belgique, disposant d'un téléphone mobile.

#### **3. Période de vote**

- La période de vote est annoncée en direct pendant l'émission. Tout vote en dehors des périodes fixées ne sera pas comptabilisé.

#### **4. Modalités de vote**

- Le vote peut être effectué uniquement par SMS, par l'envoi du numéro du finaliste pour lequel vous souhaitez voter (1, 2 ou 3 selon votre choix) au numéro court 6606.

#### **5. Coût de votes**

- 1€ par vote (1€ le sms envoyé, pas de sms retour)

#### **6. Comptabilisation des votes**

- Les votes sont comptabilisés en temps réel par un système automatisé et sécurisé. Les résultats finaux seront annoncés 15 minutes maximum après la fin de la période de vote.

#### **7. Résultats**

- Les résultats sont déterminés exclusivement par le nombre de votes valides reçus pour chaque finaliste et sont vérifiés par un tiers indépendant pour garantir leur exactitude.

#### **8. Fraude et anomalies**

- Tout vote jugé frauduleux (multi-comptes, bots, etc.) pourra être annulé. L'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'intégrité du vote.

## **9. Modification et annulation**

- La production de l'émission se réserve le droit de modifier ou annuler le vote pour des raisons techniques ou de force majeure, en informant les participants via les canaux officiels de l'émission.

## **10. Responsabilité**

- RTL tvi et la production de l'émission déclinent toute responsabilité en cas de problème technique, panne de réseau ou toute autre difficulté empêchant la prise en compte des votes.

## **11. Données à caractère personnel**

- Les données personnelles des votants (numéro de GSM) seront traitées conformément à la Charte vie privée. Conformément au Règlement UE n° 2016/679, et suivant la procédure décrite dans la Charte vie privée, le votant dispose à tout moment, de la faculté d'exercer ses droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité. Pour toute demande concernant la protection de ses données personnelles, le participant peut envoyer un e-mail à [privacy@rtlbelux.lu](mailto:privacy@rtlbelux.lu) ou à l'adresse postale suivante : Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Bruxelles.